



BENOR

CERTIFICAT BENOR N°

24/91/332



délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la **certification BENOR des centres de distribution de ciments certifiés** TRA 601 à la société

**Diamur nv**

pour son centre de distribution indépendant

**Diamur**

**Zwarteweg 47, Kade 367 - 2030 Antwerpen - Belgium  
N° BENOR 91**

pour le ciment avec désignation suivante

**CEM II/B-M (S-V-L) 32,5 R CE BENOR**

et porteur des certificats BENOR et de constance des performances délivrés par BE-CERT avec références respectivement

**24/81/417 & 0965-CPR-C0417**

fabriqué dans l'unité de production

**V.V.M. Antwerp - Zwarteweg 49, Kaai 369 - 2030 Antwerpen - Belgium**

Par la délivrance de ce certificat, BE-CERT autorise le titulaire du certificat à utiliser la marque "BENOR - Centre de distribution de ciment" pour le ciment défini ci-dessus, ce qui lui permet de confirmer que la conformité avec les exigences des normes, les prescriptions techniques et les normes belges applicables NBN B 12-108:2015, NBN B 12-109:2015 et NBN B 12-110:2002 est garantie au moment de la livraison.

La fiche-BENOR avec la description précise des caractéristiques du ciment est disponible auprès du producteur.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BE-CERT octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le bon de livraison et, le cas échéant, sur l'emballage. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

Le certificat est valable jusqu'au 31/01/2025. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web <https://extranet.be-cert.be>.

Délivré à Bruxelles, le 25/01/2024.

ir. C. Ladang  
Directeur

*La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties intéressées.*